

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLER DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA Foudre

La société soussignée

Nom

Adresse

Téléphone

certifie que M. / Mme

Nom

Adresse

a pouvoir de l'engager au sens de l'article 26 du règlement du 28 septembre 1990 d'application de la loi du 27 mai 1970 sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (RLPI) et requiert l'autorisation d'installer des systèmes de protection contre la foudre sur le territoire du canton de Vaud en application des articles 25 et suivants du règlement précité.

Pour sa part, la société s'engage à exécuter les travaux conformément aux prescriptions en vigueur, notamment aux « Recommandations de l'association suisse des électriciens » (ASE n° 464022), ainsi qu'aux directives complémentaires de l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud (ECA).

En outre, par la présente, elle reconnaît les tribunaux vaudois comme **seuls compétents pour juger les éventuels litiges** relatifs à des systèmes de protection contre la foudre installés - au sens de l'article 25 RLPI - par elle-même, ses employés et ses auxiliaires.

Cocher si nécessaire, dans le cas où la société **n'est pas domiciliée dans le canton de Vaud**, celle-ci déclare faire élection de domicile au siège du Tribunal du district du lieu de l'installation litigieuse, en application de l'article 26 RLPI.

Copies des pièces suivantes à fournir:

- contrat d'assurance accidents
- contrat d'assurance RC

DEMANDE D'AUTORISATION D'INSTALLER DES SYSTÈMES DE PROTECTION CONTRE LA Foudre

La société déclare les succursales suivantes (nom et adresse complète, téléphone), rayer la mention si non concerné :

Nom
Adresse
Téléphone

La société déclare les collaborateurs suivants au bénéfice d'une formation :

Nom, prénom
Adresse privée complète
Cours suivi
Date

Nom, prénom
Adresse privée complète
Cours suivi
Date

Nom, prénom
Adresse privée complète
Cours suivi
Date

Copies des pièces suivantes à fournir pour chaque collaborateur

- CFC et/ou certificat de travail
- Certificat de bonnes mœurs
- Attestation de cours paratonnerres
- Attestation d'examen

La (les) société(s) et personnes mentionnées ci-dessus entendent :

procéder à des installations de paratonnerres

procèdent déjà à des installations de paratonnerres

Nombre d'installations réalisées ces deux dernières années :

et souhaitent être inscrites sur la liste des entreprises agréées en matière de pose de protection contre la foudre du canton de Vaud.

Date

Signature _____